

FRANCE EDUCATION INTERNATIONAL

**Décision portant nomination du jury d'admission pour le concours interne de recrutement d'ingénieurs d'études, branche d'activité professionnelle F (culture, communication, production et diffusion des savoirs), emploi-type Chargé-e d'archives, ouvert au titre de l'affectataire FRANCE EDUCATION INTERNATIONAL, session 2022**

**Le Directeur général de France Éducation international,**

Vu le décret n°85-1534 du 31 décembre 1985 modifié fixant les dispositions statutaires applicables aux ingénieurs et aux personnels techniques et administratifs de recherche et de formation du ministère chargé de l'enseignement supérieur ;

Vu l'arrêté du 28 décembre 2011 relatif aux modalités d'organisation et aux règles de désignation des jurys de concours et d'examens professionnels de recrutement et d'avancement dans les corps d'ingénieurs et de personnels techniques de recherche et de formation du ministère chargé de l'enseignement supérieur ;

Vu l'arrêté du 29 décembre 2011 relatif aux règles de composition des jurys et aux modalités de désignation des experts susceptibles de siéger dans les jurys de concours et d'examens professionnels de recrutement et d'avancement dans les corps d'ingénieurs et de personnels techniques de recherche et de formation du ministère chargé de l'enseignement supérieur ;

Vu l'arrêté du 16 mars 2021 portant adaptation des règles de composition des jurys de concours de recrutement dans les corps d'ingénieurs et de personnels techniques de recherche et de formation du ministère chargé de l'enseignement supérieur pendant la crise sanitaire née de l'épidémie de covid-19 ;

Vu l'arrêté du 21 mars 2022 autorisant au titre de l'année 2022 l'ouverture de concours pour le recrutement d'ingénieurs d'études,

**DÉCIDE :**

Article unique : Sont nommés membres du jury d'admission pour le concours interne de recrutement d'ingénieurs d'études dans la branche d'activité professionnelle F (culture, communication, production et diffusion des savoirs), emploi-type Chargé-e d'archives, ouvert au titre de l'affectataire FRANCE EDUCATION INTERNATIONAL, au titre de l'année 2022 :

Monsieur FERRAGE Hervé, professeur agrégé hors classe, président, France Éducation international, Sèvres.

Madame ZIRMI Tiphaine, conservatrice en chef des bibliothèques, experte, Université Paris Cité, Paris.

Madame MINICHELLO Federica, ingénieure d'études de classe normale, France Éducation international, Sèvres.

Monsieur SANCHEZ Pascal, professeur certifié hors classe, France Éducation international, Sèvres.

Fait à Sèvres le 5 septembre 2022



Pierre-François MOURIER